



Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Saviez-vous que, jusqu'il y a 100 ans, nos ancêtres pêchaient des saumons dans l'Aar? Si nous supprimons les obstacles qui empêchent le saumon de remonter les cours d'eau depuis la mer et lui aménageons des espaces où il pourra frayer, peut-être le salmonidé reviendra-t-il peupler les eaux de notre rivière. D'autres espèces de poissons et organismes aquatiques bénéficieront du projet du WWF «Lachs Come Back».

Les courses de parrainage de Thoune et de Berne visent quant à elle la réintroduction d'un autre animal autrefois coutumier de nos contrées. Placée cette année sous le slogan «60 minutes pour le loup», la course permettra de récolter des fonds destinés à soutenir le projet de protection des meutes et contribuera ainsi à harmoniser la cohabitation entre le loup et l'homme.

Tous nos projets ont pour but de contribuer au maintien et à la mise en valeur de notre cadre de vie naturel. Ensemble, nous pouvons réaliser de grandes choses. C'est pourquoi, dans la présente édition, nous vous informons sur nos projets et sur la manière dont vous pouvez nous soutenir activement.

Rosmarie Kiener

Rosmarie Kiener
Secrétaire régionale du
WWF Berne

Nouvelle loi sur l'énergie

D'ici à la mi-mars, le canton enverra une loi exemplaire sur l'énergie en consultation, avec l'objectif de clore la révision totale avant les élections de 2010. Le projet se fonde en grande partie sur la stratégie cantonale sur l'énergie adoptée par le gouvernement, dont le Grand Conseil a pris connaissance en 2006.

Suite à l'adoption des lois fédérales ad hoc et à l'élaboration du nouveau modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC) par la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie, il revient désormais aux cantons de mettre en œuvre ces nouvelles dispositions. La Confédération montre la voie pour de nombreuses mesures, avec notamment le certificat de performance énergétique du bâtiment qui, avec ses classes de A à G, introduit un peu de transparence dans le bilan énergétique des habitations, mais aussi l'obligation d'assainir les bâtiments les moins performants. La

disposition selon laquelle les maisons qui ne sont pas habitées en permanence doivent être équipées d'un régulateur automatique abaissant la température aura particulièrement d'impact dans les régions touristiques. Les bases légales interdisent aussi la mise en place de nouveaux chauffages électriques, véritables dévoreurs d'énergie subventionnés.

Mais dans certains domaines, les autorités bernoises vont plus loin, proposant des mesures telles que l'octroi de subventions pour l'assainissement des bâtiments ou l'institution de taxes d'incitation sur le courant, que le WWF sou-

A Thoune, la Banque cantonale bernoise chauffe et climatise ses locaux à l'aide de ses 100 m² de capteurs solaires.



PHOTO: SOLAR-AGENTUR SCHWEIZ

tient pleinement. Ces mesures permettront de réduire la consommation d'électricité et de donner un coup de pouce aux sources alternatives de production de courant, comme le soleil ou le vent. Le WWF exige par ailleurs que les fournisseurs d'énergie comme FMB soient tenus d'alimenter le réseau chaque année avec 1 % de plus d'énergie provenant de sources renouvelables, chose qui, selon l'étude «Berne renouvelable» de l'économiste en environnement et conseiller national Ruedi Recheiner, est tout à fait faisable. Autre revendication, le WWF veut que 60 % au plus des besoins en chaleur des maisons soient couverts par des énergies autres que renouvelables, objectif que les capteurs solaires permettent aisément d'atteindre et qui est déjà en œuvre à Bâle. Enfin, le WWF exige l'introduction d'une obligation d'assainir les chauffages

centraux électriques existants, ceux-ci pouvant, la plupart du temps, être remplacés par des pompes à chaleur beaucoup plus efficaces.

Outre les innovations technologiques qu'il contient, le projet des autorités constituera un programme conjoncturel judicieux qui permettra de maintenir ou de créer des milliers de postes de travail (New Green Deal). Nous dépensons actuellement 2,5 milliards de francs par an en énergie, un immense gâchis qui nuit à l'environnement. L'industrie locale, et plus particulièrement les secteurs de la construction, de la technique énergétique et de la technique du bâtiment, pourront bénéficier des retombées de la nouvelle loi sur l'énergie. C'est pourquoi nous espérons que ces secteurs aussi se déclareront favorables à la loi. Au cours des dernières semaines, nous avons

investi beaucoup de temps pour que la loi obtienne un nombre maximal d'avis positifs. Le WWF tente aussi, avec ses moyens, de donner un élan positif la loi. La mise en œuvre de cette loi pionnière sur l'énergie aura des répercussions sur toute la société. Vous trouverez l'ensemble du projet mis en consultation sur notre site Internet, www.wwf-be.ch.

JÖRG RÜETSCHI
CHARGÉ D'AFFAIRES

Les Verts lancent, en même temps que la révision de la loi sur l'énergie, l'initiative «Berne renouvelable», qui vise les mêmes objectifs. Dans la mesure où le projet de loi réunit tous les instruments nous permettant d'atteindre nos buts communs, le WWF concentre toutes ses forces sur la nouvelle base légale.

Projets 2009 – Engagez-vous!

Cette année aussi, les différents groupes du WWF Berne entrent en action!

Du sport...

... il y en aura lors des courses de parrainage et des mondiaux de kayak. Ces activités s'adressent principalement aux jeunes et visent à les sensibiliser aux thèmes environnementaux en général et au thème de l'eau en particulier.

De l'engagement...

... voilà ce dont le WWF fera preuve dans des domaines tels que celui

des forêts naturelles et de l'utilisation durable du bois, de la nouvelle loi cantonale sur l'énergie, de la promotion de la diversité des espèces, de la mise en place des habitats appropriés dans les parcs naturels alpins et enfin de la promotion de la relève.

Des talents...

... c'est ce que le WWF recherche pour mener à bien ses diverses acti-

vités: des personnes communicatives, aimant prendre en main l'organisation d'événements, capables de nouer de bons contacts avec les autorités et le monde politique et souhaitant s'engager pour la nature.

Vous trouverez des informations précises sur les objectifs des différents projets et sur les personnes à contacter sur Internet à l'adresse www.wwf-be.ch

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU WWF BERNE

Judi 7 mai à 18h15
Kornhausbibliothek, Berne

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'AG 2008
- Rapport et comptes annuels 2008
- Perspectives 2009
- Elections
- Divers

L'Assemblée générale sera suivie à 19h de la projection du film «The Oil Crash». Les journalistes et réalisateurs Basil Gelpke et Ray McCormack reviennent sur l'histoire de la quête de l'or noir et se projettent dans le futur vraisemblablement très court de cette matière première. Combien de pétrole reste-t-il vraiment? Existe-t-il d'autres sources d'énergie pouvant entrer en ligne de compte?

Apéro (inscriptions à l'adresse info@wwf-be.ch ou par téléphone au 031 312 15 79)

Impressum:

WWF Suisse,
Hohlstrasse 110, 8010 Zurich.
Annexe de la section de Berne
pour le WWF Suisse.
Traduction:
Emmanuelle Schraut